



**DECISION n° 2023/6 modificative relative à la représentation du directeur régional
de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand-Est au sein
des observatoires départementaux d'analyse, d'appui au dialogue social
et à la négociation collective**

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est ;

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 2234-4 à 7, R. 2234-1 à R. 2234-4 et D. 2622-4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 1^{er} septembre 2022 portant nomination de Monsieur Eloy DORADO sur l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est ;

Sur proposition des directeurs des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETS-PP) de la région Grand Est.

DECIDE :

Article 1 : Sont désignés comme suppléants des directeurs des DDETS et des DDETS-PP de la région Grand Est aux fins de siéger dans les observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social :

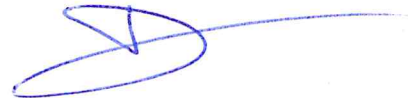
DDETS-PP Ardennes	M. Noël QUIPOURT, directeur départemental adjoint, suppléant de M. Hervé DESCOINS, directeur de la DDETS-PP
DDETS-PP Aube	Mme Armelle LEON directrice départementale adjointe et Mme Véronique PARISY, responsable d'unité de contrôle, suppléantes de M. Laurent DLEVAQUE, directeur de la DDETS-PP
DDETS-PP Marne	M. Jean-Pierre TINE, responsable de l'unité de contrôle, suppléant de Mme Ghislaine LUCOT, directrice de la DDETS-PP
DDETS-PP Haute Marne	Mme Alexandra DUSSAUCY, responsable de l'unité de contrôle, suppléante de Mme Fabienne LOGEROT, directrice de la DDETS-PP
DDETS Meurthe et Moselle	M. Claude MONSIFROT, directeur départemental adjoint et M. Mickaël MAROT, responsable d'unité de contrôle, suppléants de M. Pierre-Yves BOIFFIN, directeur de la DDETS
DDETS-PP Meuse	M. Olivier PATERNOSTER, directeur départemental adjoint, et M. Arnaud ALVES DOS SANTOS, responsable d'unité de contrôle, suppléants de Mme Corinne BIBAUT, directrice de la DDETS-PP

DDETS Moselle	Mme Marieke FIDRY, directrice départementale adjointe et Mme Marie-Christine STIEN, responsable du service SCT, suppléantes de Mme Martine ARTZ, directrice de la DDETS
DDETS Bas-Rhin	Mme Aline SCHNEIDER, directrice départementale adjointe et Mme Héloïse CLAUDEL, responsable travail, suppléantes de Mme Isabelle GUYOT, directrice de la DDETS
DDETS-PP Haut-Rhin	Mme Céline SIMON, responsable du pôle travail et entreprises, suppléante de M. Emmanuel GIROD, directeur de la DDETS-PP
DDETS-PP Vosges	M. Patrick OSTER, directeur départemental adjoint, suppléant de M. Yann NEGRO, directeur de la DDETS-PP

Article 2 : Le responsable du pôle politique du travail de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand-Est et les directeurs des DDETS et DDETS-PP susvisés de la région Grand Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 09 février 2023

Le Directeur régional,



Eloy DORADO

Voie de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois auprès de Monsieur le Président du Tribunal administratif - 31 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG.

La décision contestée doit être jointe au recours.

DREETS Grand Est

<https://grand-est.dreets.gouv.fr/>

6 rue Gustave Adolphe Hirn - 67085 STRASBOURG Cedex